



# communiqué

N°: 183  
No.:

Le 23 septembre 1987

## LE CANADA APPUIE UN FONDS DES DROITS DE LA PERSONNE DE L'ONU

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé une contribution de 150 000 dollars du gouvernement du Canada à un nouveau fonds volontaire de l'ONU offrant des services de consultation en matière de droits de la personne. M. Clark, qui assiste en ce moment à l'ouverture de l'Assemblée générale, a présenté le chèque au Secrétaire général de l'ONU aujourd'hui.

Ce nouveau fonds sera administré par le Centre des droits de la personne de l'ONU situé à Genève. Le Centre organisera des séminaires, des ateliers et des cours de formation, en plus d'attribuer des bourses universitaires. Il pourra aussi fournir des experts-conseils ainsi que du matériel ou des fournitures connexes. Dans toutes ses activités, le fonds répondra à des demandes officielles provenant des pays en voie de développement. "La contribution volontaire de 150 000 dollars à ce fonds est une manifestation de notre engagement au respect des droits de la personne partout au monde", a dit M. Clark.

Dans les organismes internationaux, le Canada a toujours joué un rôle très actif dans l'avancement du respect des droits fondamentaux de la personne. Le Canada a été membre, pour quatre sessions de trois ans, de la Commission des Nations Unies pour les droits de la personne -- 1963-1965, 1976-1978, 1979-1981 et 1982-1984. Cette commission est responsable pour la préparation de déclarations et de conventions sur les droits civils, la condition féminine, le droit à l'information et autres sujets touchant les droits de la personne.